

● LE MENSUEL DES HABITANTS DE LA PORTE DU HAINAUT

Horizons

N° 9 - Décembre 2015 - www.agglo-porteduhainaut.fr



Unis
et debout !



La Porte du Hainaut
Communauté d'Agglomération



p.4 Actu

Les hommages aux victimes des attentats de Paris se sont succédés dans les communes.



p.5 Zoom

Le point sur les nouvelles dispositions applicables en matière de droit des sols exigés par la loi ALUR.



p.7-8-9-10 Grand angle

Service civique : quand la jeunesse du territoire s'investit pour des missions citoyennes.



p.12-13 Zoom arrière

Colette Ferrat : en visite chez nous, elle nous parle de Jean, l'"homme qui chante dans (s)on cœur".



Le même terrorisme qui avait frappé lâchement à Paris et Vincennes en janvier dernier, s'est rendu coupable de la plus effroyable tuerie au cœur de notre pays, en assassinant plus de 130 victimes innocentes, en en blessant des centaines d'autres, brisant ainsi à jamais des milliers de vies.

Les auteurs et les commanditaires de tels actes, les organisations criminelles qui travaillent dans l'ombre et suscitent de tels forfaits doivent être combattus sans répit, traqués et mis hors d'état de tuer et de nuire.

Les responsables élus de nos Institutions et dans sa précieuse diversité, le peuple de France ont rendu hommage aux victimes, témoigné de leur profonde solidarité avec leurs proches plongés dans la plus noire détresse et avec l'ensemble des professionnels, policiers et militaires, secouristes, pompiers et hospitaliers... présents sur le terrain aux heures les plus sombres du drame.

Il en a été ainsi à l'échelle de notre territoire communautaire et de nos 46 villes et villages où élus, habitants, associations... ont pris des initiatives de soutien.

Ce vaste élan local et national empreint d'émotion et de gravité, de lucidité et de colère a témoigné de notre attachement

aux valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité.

Elles nous conduisent à ne céder ni à la peur, ni à la haine et à demeurer résolument unis dans l'épreuve.

Demeurer
résolument unis
dans l'épreuve

Il faut que toute la lumière soit faite sur cette tragédie. Il faut que toutes les dispositions soient prises pour renforcer durablement et autant qu'elle peut l'être, la sécurité des Français et de tous ceux qui vivent sur le territoire national. Il faut enfin qu'à tous les échelons de la vie internationale, et en s'appuyant sur les soutiens exprimés de toute part, nos gouvernants, ceux de l'Union européenne et du monde, les Nations Unies soient à l'initiative pour définir, proposer, engager les changements indispensables à la construction progressive d'une société et d'une planète solidaires, porteuses d'émancipation, de dignité et de paix pour les hommes et pour les peuples.

Beaucoup dépend de la capacité des peuples à se rassembler pour faire entendre cette exigence. Beaucoup dépend aussi de la capacité de chacun de nous d'être partie prenante avec confiance, de ce vaste mouvement du monde pour la Vie.

Alain BOCQUET

Président de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut



HOMMAGE AUX VICTIMES DES ATTENTATS DE PARIS DU 13 NOVEMBRE 2015

Unis, recueillis, ensemble

Trois jours après les attentats qui ont frappé Paris, les habitants et les élus de La Porte du Hainaut se sont rassemblés dans les communes du territoire pour rendre hommage aux femmes et aux hommes qui ont perdu la vie le 13 novembre, et exprimer leur soutien aux nombreux blessés qui luttent aujourd'hui dans les hôpitaux. À l'unisson, à midi, ce 16 novembre, le peuple français s'est tu, pendant une minute. La vie s'est arrêtée, le temps de se recueillir. Mais ce qui s'est passé en ce mois de novembre, tout comme ce qui s'était passé en janvier, restera dans les mémoires. Les images de ces rassemblements parlent d'elles-mêmes. Elles sont empreintes de gravité et d'émotion. Elles disent la volonté des Françaises et des Français de rester unis et debout dans l'adversité, et la fidélité à nos valeurs républicaines de Liberté, d'Égalité et de Fraternité.



Photographies : mairies du territoire

Le Comité Grand Lille à Arenberg

C'est au retour d'un voyage aux États-Unis, en juillet 1993, que Charles Gachelin, directeur de l'ENVAR (université Lille 1), Francis Ampe, de Lille Métropole, et Bruno Bonduelle ont l'idée de créer le Comité Grand Lille. Partis à Atlanta et Tampa pour étudier le redéploiement et la promotion économique de ces deux villes, ils en reviennent avec un projet : lancer un groupe qui emmènera Lille à candidater pour l'organisation des Jeux Olympiques de 2004. Trois mois plus tard, le Comité Grand Lille voit le jour et rassemble très vite près de 200 personnes issues des mondes économique et politique. Vingt ans plus tard, c'est l'un des réseaux les plus influents. Toujours à l'écoute des processus innovants ou des sujets avant-gardistes, les membres du Comité Grand Lille organiseront, le 4 décembre, leur réunion plénière annuelle sur le Site minier d'Arenberg. Un déplacement conçu pour découvrir les installations d'Arenberg Creative Mine et prendre la mesure du potentiel mis ainsi au service du développement économique de notre région.

PERSONNES ÂGÉES

Rester à domicile

Rester chez soi le plus longtemps possible tout en bénéficiant de services d'accompagnement, c'est pour cela qu'à Haulchin, des domiciles intermédiaires ont été construits. Il s'agit de T2 ou de T3, pour des gens qui ont besoin de services à domicile (aide-ménagère, soins infirmiers, repas à domicile...). Ce lieu de vie, sécurisé, comprend aussi, en son centre, un jardin partagé avec un potager, un verger et un petit bois d'essences locales. Ces habitations sont adossées au nouvel accueil de jour pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, baptisé "Yokoso". Ce dernier peut recevoir douze malades, six jours sur sept, qui rentrent chez eux le soir et reviennent le lendemain matin. Certains des malades peuvent se voir attribuer un des logements intermédiaires. "Des études ont prouvé que, lorsqu'ils peuvent rester dans leur milieu "quotidien", la maladie s'aggrave moins vite", explique Christien Valette, directeur général des services du comité des Âges du Pays trithois. C'est cette structure qui a lancé le projet. Ce dernier, réalisé en partenariat avec un

bailleur social, a reçu une aide à la pierre de la part de La Porte du Hainaut. L'objectif de ce dispositif est de proposer une voie intermédiaire entre les EHPAD* et le maintien à domicile. Le fonctionnement de ces structures permet à la fois d'installer du lien social et du soin. Si l'accueil de jour "Yokoso" est déjà ouvert, les premiers habitants des domiciles intermédiaires prendront possession de leur logement avant la fin 2015. Et d'autres projets de ce type (sans l'accueil médico-social mais avec un local commun de rencontre) devraient voir le jour d'ici à cinq ans, entre autres à Hérin et à Thiant.

*Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes.



Tournage historique

Mi-novembre, la Trouée d'Arenberg était le théâtre d'un tournage de long-métrage, librement adapté du livre de Giovanni Lista, *Loïe Fuller : danseuse de la Belle Époque*. Inspiré d'une histoire vraie, *La Danseuse* raconte l'histoire d'une cowgirl américaine, au physique très charpenté, qui va devenir la star des cabarets parisiens de la Belle Époque et même fouler la scène de l'Opéra, en inventant la danse Serpentine. Loïe Fuller, c'était son nom, se produisait cachée sous des mètres de tissus légers, tenant de longs bâtons de bois et devenait aux yeux du public une fleur, un papillon, ... Ses scénographies jouaient aussi énormément avec la lumière. Mais, sur son chemin, elle va rencontrer une autre danseuse, une jeune prodige très ambitieuse, Isadora Duncan. Cette dernière va précipiter la chute de Loïe...

Réalisé par Stéphanie Di Giusto, ce long-métrage, produit par Yvan Attal et Les Productions du Trésor, a pour acteurs principaux Gaspard Ulliel, Soko, Mélanie Thierry, Lily-Rose Depp, François Damiens et Louis-Do de Lencquesaing. Il devrait sortir en salle l'année prochaine.



Loïe Fuller

Pour nous
contacter ou nous
donner votre avis :

03.27.09.05.02

horizons@
agglo-porteduhainaut.fr



Muriel Enjalran

Au CRP

À la tête du Centre Régional de la Photographie depuis juin, Muriel Enjalran a accepté de répondre à quelques questions pour *Horizons*. Rencontre.

Pouvez-vous nous détailler votre parcours ?

J'ai une formation d'historienne et d'historienne de l'art. Je me suis très tôt intéressée aux images et à leur apport dans la construction des récits historiques puis, au contact des œuvres, je me suis tournée vers la photo. À cette époque, j'ai commencé à développer mon activité de critique d'art puis de commissaire d'expositions. Parallèlement, j'ai rejoint le réseau national des centres d'art.

Comment êtes-vous arrivée au CRP ?

J'avais envie d'un lieu dédié à la production et à la diffusion sur un territoire, de développer et structurer un projet artistique. Le CRP a la particularité d'avoir une collection importante liée à son territoire et une histoire qui m'intéressent. Ce lieu d'art nourrit une réflexion sur une histoire socio-culturelle, dans une région réputée pour la richesse de son réseau artistique.

Quels sont vos projets ?

J'ai construit un projet artistique et culturel fidèle aux missions d'un centre d'art dont la vocation est de soutenir et d'accompagner la création contemporaine. Ce projet est tourné vers la jeune création mise en regard avec la collection du CRP témoignant d'une histoire de l'image sur le territoire. Il invite des artistes étrangers et ouvre sur d'autres enjeux culturels et sociétaux dans le monde.

* Exposition actuelle : voir p.15



© CRP

PERMIS DE CONSTRUIRE, DE DÉMOLIR, D'AMÉNAGER

Les nouveaux dispositifs

Dans les communes de moins de 10 000 habitants, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, service d'État, qui gérait jusque-là l'instruction des permis de construire classiques ou pour les maisons individuelles ; les déclarations préalables ; les permis de démolir ou d'aménager ; ou encore les certificats d'urbanisme, ne met plus à disposition ses services.

Depuis le 1^{er} juillet, c'est désormais La Porte du Hainaut qui instruit la plupart des autorisations d'urbanisme pour 40 de ses 46 communes (Denain, Trith-Saint-Léger, Saint-Amand-les-Eaux, Raismes, Douchy-les-Mines et Haulchin étant déjà autonomes avant le 1^{er} juillet). Cette décision

relève de l'application d'une loi du 24 mars 2014 et laisse les communes orphelines. Ce changement imposé par l'État a singulièrement compliqué la vie des collectivités locales et il implique une nouvelle organisation. De concert avec les maires des communes du territoire, La Porte du Hainaut a décidé de mettre en place un **d i s p o s i t i f**

d'accompagnement "notamment pour les petites communes, comme le précise Bruno Lejeune, maire de Oisy. Avant, le dossier passait par la DDTM et nous n'avions aucun suivi. Aujourd'hui il existe une vraie relation et surtout une vraie réactivité de la part du service et pour nous, cela n'a pas de prix !"

Un avis partagé également par Joël Beyaert, son homologue de Rumegies, qui reconnaît que "si la Communauté d'agglomération n'avait pas pris la décision d'instruire les dossiers, le recours à un cabinet privé aurait été indispensable."

En attendant l'approbation d'un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), le document d'urbanisme de chaque commune (PLU) continue de s'appliquer concernant les règles définissant l'organisation du sol.

La compétence des maires

Si la Communauté d'agglomération est désormais en charge de l'instruction des autorisations d'urbanisme, les maires conser-

vent leur compétence en matière de délivrance des autorisations d'utilisation du sol (article L 422-1 du code de l'urbanisme). Ce qui signifie qu'ils restent décisionnaires.

Seule la prestation technique est aujourd'hui réalisée par la Communauté d'agglomération. L'objectif de ce dispositif ? Offrir une prestation de qualité, assurer avec égalité le service public à l'échelon communal et bien évidemment en préserver la continuité. La Porte du Hainaut se place ainsi en animateur de réseau. Elle accompagne les agents communaux pour des sessions de formation et reste un conseiller de premier ordre. Pour cela, elle s'est dotée d'un logiciel dédié. Les informations saisies sont désormais consultables par les deux parties (mairie et aggro) en temps réel, des documents peuvent y être "agrafés" et un accès au logiciel de cartographie facilite le suivi. À noter que, conformément aux textes de loi, si les communes participent financièrement à ce dispositif, la prestation est gratuite pour les administrés.

H

Et pour l'utilisateur ?

Pour le demandeur, ces nouvelles dispositions restent transparentes. Le dépôt du dossier se fait en mairie et celle-ci reste votre seul interlocuteur. Mais désormais, c'est La Porte du Hainaut, par le biais du service Aménagement de l'Espace Communautaire et Développement Durable, qui rassemble tous les documents nécessaires pour instruire chaque dossier (permis de construire classique ou pour les maisons individuelles ; déclaration préalable ; permis de démolir ou d'aménager ; certificats d'urbanisme "a" et "b").

Environ 950 permis ou équivalents devraient être pris en charge dans l'année.

NATURE À RAISMES-SAINT-AMAND-WALLERS

Pérenniser la forêt

Dans la forêt domaniale de Raismes-Saint-Amand-Wallers, des coupes d'arbres ont lieu régulièrement. "C'est normal, ça fait partie de la vie de la forêt", explique Philippe Merlin, responsable de l'unité territoriale Scarpe-Escout à l'Office National des Forêts (ONF). Réalisés dans le cadre d'un plan de gestion, qui définit l'aménagement forestier pendant vingt ans, ces abattages ont pour objectif principal de pérenniser le domaine.

En effet, pendant la Première Guerre mondiale, toutes les forêts du Nord ont été exploitées par les Allemands, qui exportaient ensuite le bois obtenu dans leur pays. Ainsi, en 1917, sur les 5 000 hectares d'arbres existants avant le conflit, il n'en reste que 2 000. La paix revenue, la nature reprend ses droits. Et les Allemands fournissent, pour reboiser, des graines de pin Sylvestre, abondants chez eux mais très rares dans le Hainaut. "Le problème, c'est que, dans notre forêt, quasiment tous les arbres ont le même âge. Alors que, dans une forêt équilibrée, il faut des âges différents", précise Philippe Merlin. Les arbres ayant une durée de vie de 200 à 300 ans, la forêt pourrait connaître un dépérissement massif d'ici une centaine d'années si rien n'est fait. L'ONF a donc décidé d'anticiper et de choisir des parcelles où les vieux arbres seront coupés et de plus jeunes prendront place. Les arbres abattus seront ensuite vendus aux scieries ou autres entreprises de la filière bois.

CD40, c'est le Conseil départemental qui a alerté : certains arbres, hauts de 30 m, devenaient dangereux en cas de chute. Il fallait créer une bande de sécurité, entre l'asphalte et la nature, de 20 à 25 m. Dans cet espace, des "lisières externes" sont, en règle générale, créées : des herbes sont installées au plus près de la route, puis des arbustes et enfin les arbres. Cet étagement de la végétation permet une meilleure résistance au vent et le développement d'un écosystème fournissant un habitat favorable aux insectes et à certains petits animaux non présents dans les sous-bois.

Au cœur du massif forestier, il existe cependant un espace qui n'est pas concerné par ce plan de gestion : la réserve biologique intégrale. Le projet a débuté il y a cinq ans, il ne reste plus qu'à attendre l'arrêté du ministère. Mais l'ONF a déjà décidé de laisser cette zone telle quelle afin d'observer son évolution naturelle, sans intervention de l'homme. Choisis car très riches en gros bois (le lieu a été l'un des rares épargnés par la guerre), cette centaine d'hectares est interdite au public. Seules quelques études de biodiversité pourront y avoir lieu.

Promenons-nous dans les bois...

Pour reboiser après l'abattage, deux techniques sont utilisées : la régénération naturelle et la régénération artificielle. La première est la meilleure écologiquement. Les arbres déjà installés vont faire des graines, qui vont pousser et donner à leur tour des arbres. Mais si cette technique ne fonctionne pas, des plants de deux à trois ans sont installés. C'est surtout du chêne sessile* qui est mis dans la forêt domaniale, complété par des essences d'accompagnement comme du tilleul, du hêtre ou du aulne. D'autres viendront, elles, spontanément : le bouleau ou le noisetier par exemple. Le but, outre la pérennisation de cet espace naturel ? Lui permettre de résister aux changements climatiques qui sont en cours.

La forêt est aussi traversée par de nombreuses routes, très fréquentées. L'ONF doit donc couper certains des arbres situés au bord, pour des raisons de sécurité. Dans l'Amandinois par exemple, sur la

*Variété de chêne



L'ONF et le PNR

L'ONF est gestionnaire de la forêt domaniale de Raismes-Saint-Amand-Wallers. En tant que forêt publique, celle-ci a quatre fonctions :

- Produire du bois pour la filière dédiée
- Être un réservoir de biodiversité
- Accueillir du public, être un poumon vert
- Jouer un rôle de protection physique, surtout dans les zones montagneuses, où elle aide à éviter éboulements, avalanches,...

Le Parc Naturel Régional Scarpe-Escout, lui, a été mis en place par l'ONF. C'est d'ailleurs le premier créé en France, en 1968. Il a un rôle d'assistance technique et travaille principalement sur des dossiers comme Natura 2000 et l'accueil du public.

LE SERVICE CIVIQUE

Du temps au service de la collectivité

Le service civique vient de fêter ses cinq ans. Durant cette période, ce sont près de 85 000 jeunes de 16 à 25 ans qui se sont engagés dans une mission d'intérêt général, d'une durée de six à douze mois. Ce dispositif a connu un succès grandissant depuis sa création : ils étaient 6 008 à entrer dans le dispositif en 2010 et 19 937 en 2013. Ce temps de service est encadré par l'Agence du Service Civique. Elle délivre notamment les agréments aux structures accueillantes. Ces dernières doivent proposer aux volontaires, outre une mission dans un des neuf domaines d'intérêt général prioritaires pour le pays (*voir page suivante*), une formation "civique et citoyenne" ainsi qu'un accompagnement permettant à la personne engagée de réfléchir à son avenir. Cette forme de volontariat existait déjà avant sa création officielle à l'initiative de l'association Unis-Cité. Depuis 2008, une antenne valencienne développe des projets sur notre territoire. Comme "Médiaterre" à Raismes ou "Halte Répit" à Douchy-les-Mines.

LE SERVICE CIVIQUE

Les points essentiels

Qu'est-ce que c'est ?

Le service civique est un engagement volontaire. Son but est l'accomplissement d'une mission d'intérêt général dans un des domaines prioritaires pour notre pays : la culture et les loisirs, le développement international et l'action humanitaire, l'éducation pour tous, l'environnement, l'intervention d'urgence, la mémoire et la citoyenneté, la santé, la solidarité et le sport.

Mais encore ?

Installé par la loi du 10 mars 2010 relative au service civique, cet engagement "a pour but de renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale et offre, à toute personne volontaire, l'opportunité de servir les valeurs de la République et de s'engager en faveur d'un projet collectif".

À qui s'adresse-t-il ?

Aux jeunes, de 16 à 25 ans, les mineurs devant obtenir une autorisation parentale pour en effectuer un. Le volontaire doit être de nationalité française ou d'un État membre de l'Union Européenne (ou ayant signé l'accord sur l'Espace économique européen) ou être en séjour régulier en France depuis plus d'un an.

Où s'effectuent les missions ?

Au sein d'organismes à but non lucratif (des associations par exemple) ou de services : personnes morales de droit public, hôpitaux et les collectivités territoriales. Ces lieux de mission sont agréés, pour une durée limitée, par l'Agence du Service Civique. Ils peuvent se situer en France ou à l'étranger.

Dans quelles conditions ?

La durée du service civique varie entre 6 et 12 mois. Le temps de travail hebdomadaire doit être au minimum de 24h et au maximum de 48h, sur six jours.

Pour les mineurs, le maximum autorisé est de 35h sur cinq jours.

Les volontaires sont rémunérés par l'État pendant leur temps de service par une indemnité et bénéficient d'un régime complet de protection sociale.



Comment ça se passe dans la structure ?

Au démarrage, un contrat de service civique est signé par les deux parties. Il indique les modalités de la collaboration, notamment le lieu de la mission ainsi que sa durée et la nature des tâches qu'effectuera le volontaire. Un tuteur est désigné pour soutenir le volontaire pendant sa mission. Une formation "civique et citoyenne", comprenant, entre autres, une initiation aux premiers secours, ainsi qu'un accompagnement dans la réflexion du jeune concerné sur son projet d'avenir est aussi donnée.

Et après ?

Au terme de la période effective, une attestation de service civique et un document décrivant les activités réalisées, les compétences, aptitudes et connaissances acquises du volontaire sont remis au jeune. Si ce dernier le souhaite, cette attestation est intégrée à son livret de compétences et à son passeport orientation et formation.

Le temps passé en service civique est pris en compte dans la durée d'expérience demandée pour la validation des acquis de l'expérience, ainsi que dans l'ancienneté au sein de la Fonction publique.

Certains jeunes, repérés pendant leur mission, peuvent faire une demande d'admission à l'Institut de l'Engagement. Cette structure les aide dans leur projet professionnel, de formation ou de création d'entreprise.

Quelques dates



1995 : Création par l'association Unis-Cité d'une première forme de service civique
 1996 : Suspension du Service National obligatoire et création d'un service civil
 2010 : Loi de création du service civique et création de l'Agence du Service Civique

2011 : Année européenne du volontariat et création de la Charte du Service Civique
 14 juillet 2013 : 100 jeunes du service civique au défilé sur les Champs-Élysées
 2015 : Rapport Chérèque
 10 mars 2015 : Le service civique fête ses cinq ans.

UNIS-CITÉ

Les précurseurs en matière de service civique

Créée en 1995 en région parisienne, Unis-Cité s'est inspiré de ce qui se passait outre-Atlantique pour concevoir sa propre association. Durant des années, ses membres se sont battus pour qu'un statut soit mis en place pour les jeunes volontaires et que le service civique soit reconnu comme un temps éducatif.

"Unis-Cité en France, c'est 1 800 volontaires. Et bientôt 2 500. On l'espère !" lance Frédéric Lambin, président Nord-Pas de Calais. "Notre objectif ? Être plus présent où nous sommes déjà. Et poursuivre notre développement dans les zones rurales." En région, on enregistre aujourd'hui un peu plus de trois cents jeunes

volontaires en service civique. "Nous avons toujours été l'avant-garde du national. Le projet "Une visite un sourire", renommé aujourd'hui "Inter-généreux" a, par exemple, vu le jour dans notre région."

Depuis 2008, une antenne existe à Valenciennes et n'a qu'un souhait : "se développer en lui redonnant du souffle ! Nous voulons créer une antenne plus forte, plus grande et plus dynamique." Son rôle ? Mettre à disposition des volontaires pour une association ou un organisme qui désire accueillir des jeunes en service civique. "Et nous nous occupons de tout en assurant la formation civique et citoyenne puisque nous bénéficions

de l'habilitation nécessaire délivrée par l'État pour former les tuteurs et les volontaires".



Plusieurs projets nationaux sont déclinés dans le Valenciennois

- "Médiaterre" pour aider les familles à adopter des éco-gestes et réduire leurs factures énergétiques, une action mise en place avec des bailleurs à Raismes ;

- "Néo-citoyen" pour sensibiliser les jeunes aux valeurs civiques et citoyennes, en organisant des ateliers encourageant l'entraide et la coopération afin de réduire les facteurs de tension. Ces ateliers sont menés dans quelques écoles primaires du territoire notamment sur le "mieux vivre ensemble à l'école" ;

- "Inter-généreux" dont le but est d'intervenir en maisons de retraite ou à domicile avec l'aide de différents partenaires (CCAS*, UTPAS**, CLIC***...) afin de réaliser des visites de convivialité, proposer des anima-

tions ou des sorties ;

- "Les vitaminés" : les jeunes volontaires interviennent dans les écoles dans le cadre périscolaire ou dans les maisons de quartier afin d'encourager les enfants âgés de 6 à 11 ans et leurs parents à adopter une alimentation saine et à pratiquer une activité physique régulière ;

- "Ado-conso". Un travail est effectué avec le lycée Ernest-Couteaux, à Saint-Amand, afin de sensibiliser les jeunes à adopter une consommation responsable en détaillant, par exemple, le parcours d'un jean, depuis sa fabrication jusqu'à leur armoire...

Enfin, d'autres projets, plus locaux sont également mis en place, comme une partici-

ipation à l'opération "Plantons le décor", menée en partenariat avec les Espaces Naturels Régionaux, ou encore à "Halte Répit" qui permet aux familles des patients atteints de la maladie d'Alzheimer de souffler quelques heures et de s'accorder un peu de temps pour elles. Un dispositif mis en place par le Centre hospitalier du Quesnoy avec la commune de Douchy-les-Mines.

* CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
 ** UTPAS : Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale
 *** CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination.



À savoir

Chaque jeune bénéficie d'une indemnité fixe de la part de l'État.

Le défi :

Avoir des jeunes motivés et surtout trouver des partenaires pour mettre en place des missions. Actuellement 16 jeunes habitants de La Porte du Hainaut font leur service civique.

Questions à René Azelart, responsable de l'antenne de Valenciennes

Comment les jeunes sont-ils choisis ?

"Ils ne sont pas sélectionnés sur diplôme, mais plus sur ce qui les motive à accomplir un service civique. Ce qui permet une certaine mixité sociale et culturelle. Nous avons ainsi des équipes hétérogènes. C'est en quelque sorte "l'école de la tolérance"."

Pouvez-vous nous décrire le parcours d'un jeune souhaitant accomplir son service civique ?

"Des réunions d'information sont programmées d'avril à septembre avec des ateliers de mise en situation collective. C'est lors de ces rencontres que l'on voit s'ils sont aptes à travailler en équipe. S'ils sont intéressés, ils retirent un dossier de candidature. Une fois leur dossier sélectionné, ils passent un entretien individuel. Nous essayons de sélectionner des jeunes motivés mais venant également de milieux différents afin que chacun puisse apporter sa propre expérience".

LE SERVICE CIVIQUE

Témoignages

Ils sont âgés d'une vingtaine d'années, sont originaires de l'Amandinois, du Denais ou de l'Ostrevant, réalisent actuellement leur service civique ou viennent de l'achever. *Horizons* est allé à leur rencontre pour recueillir leurs témoignages sur cette expérience citoyenne.



Franck Delsarte, 24 ans

Mon parcours est un peu différent. Contrairement aux autres volontaires, j'ai déjà une expérience professionnelle. J'ai travaillé dans le commerce, mais après plusieurs mois sans emploi, j'ai

souhaité me réorienter vers le social. On m'a donc conseillé de me porter volontaire pour le service civique. J'ai débuté en octobre dernier. Après quelques semaines, nous sommes encore dans la mise en place des projets avec

les différents partenaires sociaux. Pour ma part, j'ai choisi de participer aux projets "Médiaterre" et aux "Vitaminés".

Héloïse Maquin, 20 ans

Après mon bac pro commerce, je ne savais pas quoi faire. Un ami m'a parlé du service civique qu'il avait fait avec Unis-Cité. Je suis donc allée à une réunion d'information, j'ai rempli un dossier puis j'ai été contactée pour me rendre à un entretien. Durant ces huit mois, j'ai participé au projet "Médiaterre". J'ai

réalisé des plantations d'arbres, ramassé des déchets en forêt, contribué à mettre en place des actions de sensibilisation à l'environnement auprès des habitants... Toujours dans le cadre de mon service civique, j'ai œuvré pour "Halte Répît", à Douchy, où, avec une infirmière, j'organisais des ateliers sur la mémoire ou la mise en place d'activités manuelles pour les personnes atteintes de troubles de la mémoire ou de la maladie d'Alzheimer. À la fin de ces huit mois, j'ai réalisé que mon souhait était de travailler comme aide-soignante. J'ai donc passé le concours et j'attends actuellement les résultats.

Esteban Colin, 21 ans

Après le lycée, je n'avais pas d'idée sur ma poursuite d'étude et je ne voulais pas rester inactif. J'ai donc cherché une solution qui me permettait de m'ouvrir aux autres. Unis-Cité m'a plu car il favorise la mixité et les jeunes viennent d'horizons différents. J'ai contribué à deux projets : les "Néo-citoyens" en intervenant dans un collège de Fresnes-sur-Escaut (en binôme) auprès d'élèves décrocheurs ou repérés comme potentiellement décrocheurs. Et les "Inter-généreux" en étant au contact de personnes âgées isolées. Chaque semaine, nous les rencontrons et nous discutons ou nous leur proposons une sortie. Nous étions parfois les seules personnes qu'elles voyaient en dehors du personnel médical. Ces huit mois ont été une excellente expérience, ils m'ont permis d'avoir une plus grande confiance en moi. J'arrive désormais à m'exprimer en public avec plus de facilité. Même si j'ai le trac, j'arrive à le maîtriser. Et cela m'a aidé à reprendre un rythme normal. Enfin, le fait de rencontrer de nombreuses personnes, notamment dans le secteur éducatif, m'a donné envie de reprendre des études.



L'avis d'un président d'association

Pour la seconde année consécutive, Antoine Deltour, président d'un club de gymnastique masculine, a répondu positivement à sa fédération afin d'accueillir un jeune en service civique. *Horizons* est allé à sa rencontre.

"Afin de nous aider dans la mise en place de la charte développement durable que nous avons signée avec la fédération de gymnastique masculine il y a deux ans, on nous a proposé d'accueillir Mohamed en service civique. Durant sept mois, son rôle a été de fédérer les membres de notre association et de les inciter à adopter une démarche citoyenne. Il a mis en place des collectes de bouchons (pour aider les personnes à mobilité réduite), une campagne de récupération de téléphones portables usagés, sans compter les bonnes pratiques autour de l'activité sportive, le fait de favoriser les circuits courts ou encore le "bien manger". Cette année, depuis octobre, c'est Mélanie, 24 ans, qui poursuit le projet. Elle prépare également une grosse manifestation pour mars 2016, la finale des coupes nationales de gymnastique masculine, pour laquelle un bilan carbone va être créé."



Joignez votre agglo

● Par courrier

Site minier de Wallers-Arenberg
- Rue Michel-Rondet - BP 59 -
59135 WALLERS-ARENBERG

● Par téléphone

Standards
Wallers : 03.27.09.05.05.
Raismes : 03.27.09.00.93.

Habitat

03.27.09.92.28.
(ANAH : 0.800.59.20.11).

Espace Info Énergie
03.62.53.25.19.

Point Info Déchets

0.800.775.537.
(gratuit depuis un poste fixe).

Emploi et insertion

03.27.45.72.64.

Culture

Spectacle vivant :
03.27.19.04.43.
Réseau de Lecture publique :
03.27.19.04.42.

Sport - CIS

03.27.09.92.80.

Communication

03.27.09.05.02.
horizons@agglo-
porteduhainaut.fr

● Par mail

contact@agglo-
porteduhainaut.fr

● Sites utiles

www.agglo-porteduhainaut.fr

Agence de
Développement
économique

www.agence-
porteduhainaut.com

Arenberg
Creative Mine

www.arenberg-creativemine.fr

Réseau Cyber-base

porte-du-hainaut.cyber-
base.org

Portail des
médiathèques

www.mediatheques-
porteduhainaut.fr

Office de Tourisme

www.tourisme-
porteduhainaut.com

Le rôle des Maisons de justice et des Points d'accès au droit

La Maison de Justice et du Droit de Denain et le Point d'Accès au Droit de Saint-Amand-les-Eaux permettent aux habitants du territoire d'obtenir une information neutre, gratuite et confidentielle dans le domaine juridique et administratif. La première emploie une greffière et un agent d'accueil. Elle dépend du Ministère de la Justice et a été mise en place dans le cadre de la Politique de la Ville. Le second, lui, est intercommunal. L'accueil dans ces deux lieux est libre, sans rendez-vous. La personne y explique son problème et se voit, si nécessaire, proposer un rendez-vous avec le professionnel le mieux à même de l'informer : avocat, huissier, conciliateur de justice, ... En plus des "traditionnelles" permanences d'avocats, d'huissiers et de notaires, d'autres professionnels et associations viennent régulièrement dans ces lieux. Comme par exemple l'association Sauvegarde du Nord, qui s'occupe de médiation familiale. Ou encore Ariane, spécialisée dans ce qui a trait aux tutelles au sein de la structure denaisienne. À Saint-Amand, il est aussi possible de rencontrer l'ADIL (informations en matière de logement), l'association Consommation, logement et cadre de vie, Femmes solidaires, SOS Papa, la médiation du Département du Nord, l'assurance maladie (pour tout ce qui concerne les risques professionnels) et la DIRECCTE (qui s'occupe du droit du travail).



Horaires d'ouverture :

Maison de Justice et du Droit :

- du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Point d'accès au droit

- le lundi de 14h à 17h
- les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Renseignements :

Maison de Justice et du Droit de Denain : 03.27.43.69.30
Point d'Accès au Droit de Saint-Amand-les-Eaux :
03.27.32.80.10.

Le médiateur : pour un règlement des conflits à l'amiable

Un médiateur est une personne qui intervient avant, pendant ou après un conflit. Son rôle est de rétablir le dialogue entre les différentes parties, afin de parvenir à un apaisement et éventuellement à une résolution du conflit. Il doit rester neutre, indépendant et impartial. Tout ce qui se dit dans son bureau doit rester confidentiel.

Il existe différents médiateurs, chacun spécialiste dans son domaine. En voici quelques-uns :

- Le Défenseur des Droits (qui a repris les compétences du médiateur de la République) peut aider à résoudre les litiges avec l'administration : il se penche sur les cas de mauvais fonctionnement du Service Public ou de l'inexécution d'un jugement favorable à un administré.

- Les médiateurs de la consommation. Ils exercent dans différents secteurs. Par exemple, le médiateur des communications électroniques (gère les litiges concernant les opérateurs de téléphonie et les fournisseurs d'accès à internet), le médiateur bancaire, le

médiateur des assurances, celui de l'énergie (pour les conflits avec les fournisseurs de gaz et d'électricité)...

- Le médiateur judiciaire en matière civile est, quant à lui, saisi par le juge en charge d'une affaire qui propose une solution de résolution du conflit aux parties.

www.mediateur-telecom.fr / www.defenseurdesdroits.fr
www.justice.gouv.fr / www.energie-mediateur.fr



Colette Ferrat,

Invitée pour l'inauguration du Pôle culturel Jean-Ferrat à Saint-Amand-les-Eaux, Colette, son épouse, a accepté de répondre à quelques questions pour *Horizons*. Rencontre avec une personne humble et réservée dont l'unique souhait est de continuer à faire vivre le souvenir de son amour, l'"homme qui chante dans (s)on cœur".

Vous venez de publier un recueil de souvenirs, quelle a été votre motivation ?

Je voulais raconter l'homme qu'il a été. J'ai eu la chance de partager la vie d'un homme inoubliable, exceptionnel. C'était quelqu'un qui avait une vie simple. Je souhaitais parler de tout ça avant de partir moi-même. Dans ce livre, je partage les dernières lettres d'amour qu'il m'a écrites et que j'ai trouvées après son décès. Les nuits sont difficiles sans lui...

Comment avez-vous vécu ses derniers moments ?

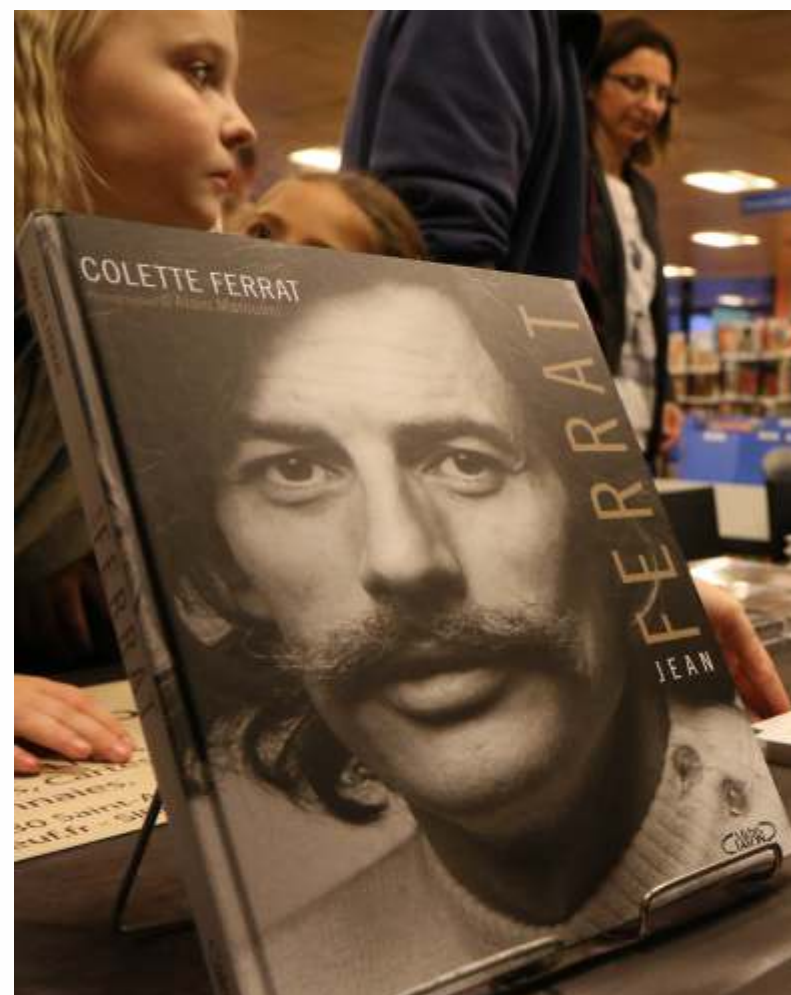
À la fin, Jean souffrait beaucoup mais il avançait toujours sans se plaindre. Il s'est battu jusqu'au bout. Quand il est parti, il a creusé un grand vide, c'est dire l'homme qu'il a été ! Mais pour lui l'envie de se reposer était là.

Parlez-nous de lui..

Jean a découvert assez tard, alors qu'il était âgé d'une dizaine d'années, qu'il était juif. Son père, qui rêvait d'une vie meilleure, a fui la Russie en 1906 pour venir à Paris. Il y a rencontré une jeune Auvergnate qu'il a épousée. De cette union sont nés André, Pierre et Jean. Et c'est à l'aube

de la Seconde Guerre mondiale qu'il a appris ses origines. Arrêté, son père a, dans un premier temps, été emmené à Drancy avant d'être transféré à Auschwitz où il sera gazé. Jean a été très meurtri par le décès de son père.

Ces drames l'ont marqué à vie. C'est parce qu'il a vécu ces événements qu'il a écrit plus tard "Nuit et brouillard" et "Nul ne guérit de son enfance". Heureusement pour lui, il avait une personnalité très forte. D'ailleurs on l'a aimé pour ça !
.../...



.....QUE JE T'AIME"

pour Jean

Jean avait sa vie à Paris et c'est un peu par hasard qu'il est arrivé à Antraigues-sur-Volane. C'est un ami qui lui a proposé de venir se reposer quelque temps en Ardèche. Il a été séduit par le lieu. Il avait l'impression d'y être toujours en vacances. Il s'est rapidement intégré et est devenu simplement un homme du village avec une certaine joie de vivre. Il y a découvert des amis et surtout le bonheur !

Comment était-il au quotidien ?

Il aimait la pêche à la truite et avait la chance d'avoir un petit torrent en contrebas de la maison. C'est d'ailleurs ce qui l'a séduit lorsqu'il l'a visitée. Notre maison a toujours été un lieu de partage, de bonne humeur et de joie de vivre, malgré les difficultés qu'il a pu connaître. Il y a été très heureux. Nous y avons partagé beaucoup de rigolades avec des copains. Jean aimait également beaucoup les fleurs et aussi jardiner...

Que pensez-vous de la nouvelle génération qui a souhaité reprendre les chansons de Jean Ferrat ?

C'est Gérard Meys qui voulait que des chansons de Jean soient reprises. Marc Lavoine, un ami de longue date, que Jean aimait beaucoup, a tout de suite répondu à l'appel. Mais personne ne peut chanter comme Ferrat !

De lui, beaucoup connaissent "La Montagne" ou "Nuit et Brouillard" ou "Aimer à perdre la raison", Jean Ferrat en a pourtant interprété plus de deux cent cinquante... Des chansons qui sont autant de messages de lutte et d'espoir comme "Ma France". Des actes militants aux textes d'amour en passant par la mise en musique de poèmes d'Aragon, il a su marquer avec ses airs plusieurs générations. Décédé le 13 mars 2010, ses chansons restent encore aujourd'hui d'actualité.

Pour continuer à faire vivre Ferrat

À Antraigues-sur-Volane, une des maisons de la place du village accueille désormais l'œuvre de Jean Ferrat. On y trouve ses textes, ses musiques et tout ce qu'il aimait. "Nous ne voulions pas en faire un musée, mais plutôt un lieu convivial", explique Colette Ferrat.

Ça s'est passé chez vous

Séminaire de l'AIF

22 oct.

L'AIF a tenu une matinée-débat sur le thème du développement du transport ferroviaire et de ses effets dans la lutte contre le dérèglement climatique. L'événement, organisé dans le cadre de la conférence climat COP21, a eu lieu dans la nouvelle salle événementielle du site minier d'Arenberg, le LEAUD.

Spectacle vivant

Plus de 200 personnes ont assisté au spectacle de Jorge Panareda, à Nivelles, et ont été séduites par la prestation de l'artiste. Un spectacle original, alliant humour, acrobatie et poésie, duquel tous sont ressortis comblés !

Miam !

Les "Trois jours gourmands" ont fêté leur vingt-cinquième anniversaire. Cette année, une soixantaine d'exposants avaient fait le déplacement. Comme pour chaque édition, les visiteurs n'ont pas hésité à se déplacer pour ce rendez-vous devenu culte !

Atelier ado/adultes

À partir d'illustrations d'Emmanuelle Houdart, cet atelier, organisé dans le cadre de la programmation de la "Lecture publique", a permis de créer des amulettes. Les dessins de l'artiste sont scannés puis mis sur tissu avant d'être coloriés.

Restez connectés

Près d'une vingtaine de personnes ont participé à l'atelier "Connaitre les risques liés aux réseaux sociaux" organisé par le réseau des ENP. Au programme, les réseaux sociaux, soigner sa e-réputation, protéger ses données personnelles et comment surfer en toute tranquillité

Passion Playmobil

Jean-Michel Levillier, un des plus grands collectionneurs au monde, était à la médiathèque de Rosult pour la reconstitution d'une des périodes importantes de l'Histoire de France, la reconquête du pouvoir par Napoléon.



6 nov.



du 6 au 8 nov.



14 nov.



14 nov.



15 nov.



Moment de poésie

Succès au Festival Off d'Avignon cette année, le conte musical "Lucie et les 7 clés" vient pour trois représentations sur la scène du Petit Théâtre de Nivelles. Avec ce spectacle, plongez dans le monde des émotions en compagnie du personnage principal, d'un singe parlant, d'une fée et d'une sorcière. Un conte poétique et très coloré, un mélange subtil de théâtre et de danse.

À partir de 3 ans - Au Petit Théâtre de Nivelles, le 20 décembre à 17h, le 22 décembre à 19h et le 23 décembre à 16h - Informations, réservations et tarifs au 06.09.63.36.90.

1 • Spectacles, concerts, théâtre...

MUSIQUE DU MONDE À HASNON

"Ana Carla Moza - Luz"

Samedi 28 novembre à 20h

Ana Carla Maza est une jeune violoncelliste cubaine, aussi chaleureuse que la musique qu'elle joue. Son compagnon de scène, mélodique et rythmique, souligne à la perfection sa voix où le chant prend toute sa puissance.

Renseignements au Service Culture de La Porte du Hainaut :

03.27.19.04.43.



SPECTACLE JEUNE PUBLIC À TRITH-SAINT-LÉGER

"Le kidnapping du Père Noël"

Mercredi 9 décembre à 17h30

Samy et Scoob reviennent pour une affaire des plus palpitantes : le kidnapping du Père Noël! Recherches, énigmes, suspense sur les plus grands tubes d'aujourd'hui : une comédie pour les enfants et les parents.

Infos et réservations au Théâtre des Forges René-Carpentier :

03.27.24.69.20.

COMÉDIE À LA SENTINELLE

"Repas de Famille"

Dimanche 13 décembre à 16h

Un déjeuner dominical entre deux familles : Bruno et Huguette, profs de gauche sont invités chez leur beau-frère et belle-sœur de droite. Le thème des retrouvailles ? Qui va prendre Mamie à Noël ?

Tous les ingrédients sont là pour que ce repas de famille soit comme n'importe quel repas... Un spectacle délirant à ne pas rater.

Renseignements à l'Office pour la promotion Culturelle :

06.33.27.12.34.



DÉAMBULATION À SAINT-AMAND-LES-EAUX

"Spectacle pour tous"

Par la compagnie de l'Ours affable

Samedi 19 décembre à 18h et 20h30

Les bêtes, depuis toujours, croisent le destin des Hommes et permettent de raconter de nombreuses histoires étonnantes. Venez sans crainte dans les salles du musée, les conteurs sont aussi dompteurs ! Un moment de convivialité sera proposé à la fin de chaque séance en compagnie des artistes.

Infos au Musée de la Tour Abbatiale :

03.27.22.24.55 ou

musee@saint-amand-les-eaux.fr



DANSE FOLKLORIQUE À DENAIN

"Spotkanie"

Dimanche 13 décembre à 16h

"Spotkanie", le nom de ce groupe de danseurs, signifie "rencontres" en polonais. Depuis plus de trente ans, cette troupe, dont la réputation n'est plus à faire, parcourt l'Europe (Belgique, Pologne, Espagne,...) avec un spectacle haut en couleurs.

Renseignements au Théâtre de Denain :

03.27.21.32.24.

FILMS À BOUCHAIN

"Conte russe sur Noël"

Mercredi 9 décembre à 15h30

La médiathèque de Bouchain propose aux enfants, dès 6 ans, une séance de cinéma avec la projection d'un film d'animation d'une trentaine de minutes sur le thème de Noël, par le biais d'un conte russe.

Renseignements à la Médiathèque communautaire de l'Ostrevant :

03.27.48.38.20.

LECTURE À DOUCHY-LES-MINES

"Ce que j'appelle oublié"

de Laurent Mauvignier

Mercredi 16 décembre à 11h

Denis Podalydès, sociétaire de la Comédie-Française, acteur, metteur en scène, scénariste et écrivain français vous offre la lecture d'un texte puissant. L'auteur écrit au frère d'une victime d'un fait divers horrible. Il ne cherche pas à expliquer, ni à instruire. Il tente juste de mettre des mots sur l'indicible.

Infos et tarifs au Centre des Arts et de la Culture de l'Imaginaire :

03.27.22.25.20 ou

douchy.culture@gmail.com

2 • Tourisme, visites, randonnées...

DÉCOUVERTE À WALLERS-ARENBERG

"Visite guidée du Site minier"

Dimanches 13 et 27 décembre à 14h

Venez visiter, en compagnie d'un guide de l'Office de Tourisme de La Porte du Hainaut, un lieu unique de la mémoire du Bassin Minier du Nord-Pas de Calais, avec ses trois chevalets et ses machines d'exploitation.

Tarifs et réservations à l'Office de Tourisme de La Porte du Hainaut :

03.27.48.39.65 ou

contact@tourisme-porteduhainaut.fr

Les dates du mois !

Sélection de dates non exhaustive à retenir pour des événements associatifs, des spectacles, des expositions...

8
déc.
20h

Musique du monde à Hélesmes "OQUESTRADA"

Par Atlantic Beat et Mad'in Portugal

Un voyage au long cours, un brin de mélancolie en bandoulière, un bon sens de l'humour et des billets d'humeur acérés dans leurs valises, voilà avec quoi viennent ces musiciens.

Infos : 03.27.19.04.43.



11
déc.
17h30

Comité de lecture pour ados à Saint-Amand "LES CROQUEURS20"

Un rendez-vous pour les jeunes qui peuvent venir parler de leurs coups de cœur : livres, musique, BD ou encore magazines... Originalité, découverte et détente au menu ! À partir de 11 ans.

Infos et inscriptions :

03.27.22.49.80.

11
déc.

Hypnose à Nivelles "HYPNOSIS"

Révélaté à la télévision, Hervé Barbereau enchaîne les plateaux. Il est l'un des rares à savoir hypnotiser en quelques secondes. Un spectacle ludique, intelligent et interactif, pour tous. Deux séances : 19h et 21h.

Infos et réservations :

06.09.63.36.90.



© Hubert Helleu

4 • Ateliers, expositions...

ATELIER VIDÉO À MILLONFOSSE

"Découvrir le logiciel MovieMaker"

Judi 10 décembre à 18h

Vous voulez réaliser des vidéos ? Le montage vous intéresse ? Venez apprendre à faire tout cela avec le logiciel MovieMaker.

Infos et inscriptions au Service Territoire Numérique : 03.27.48.32.88.

SALON À LECELLES

"Salon du jeu d'architecture"

Samedi 19 et dimanche 20 décembre à partir de 14h

Venez jouer les architectes en famille à travers des jeux de construction esthétiques et ingénieux. Ce salon vous plongera dans l'histoire de l'architecture et Anne Betting, enseignante dans ce domaine, vous aidera dans vos créations et vous lancera des défis tactiques.

Renseignements à la médiathèque-ludothèque de Lecelles : 03.27.35.20.75.



© Jorge Ribalta - Loismord Nœux-les-Mines

PHOTOGRAPHIE À DOUCHY-LES-MINES

"Jorge Ribalta : Renaissance"

Du samedi 5 décembre au dimanche 14 février

L'artiste espagnol propose, pour sa première exposition personnelle en France, un tour des monuments industriels du Nord-Pas de Calais. Cette "observation photographique" forme une véritable documentation de la "renaissance" de ces paysages industriels qui deviennent monuments, musées ou parcs à thème.

Renseignements au Centre Régional de la Photographie : 03.27.43.56.50.

PEINTURES ET GRAVURES À TRITH-SAINT-LÉGER

"Juste femmes"

Jusqu'au 11 décembre

Mila Paolucci, à travers son œuvre, porte un regard dénué de cruauté et sans complaisance sur le corps de ses modèles. Venez découvrir ses huiles et ses gravures où prédomine le féminin, à l'Espace Gustave-Ansart de la médiathèque.

Renseignements : 03.27.24.69.20.

5

• Vie associative, vie locale, sport...

DIPLÔME À ESCAUDAIN

"Certificat d'études"

Dimanche 6 décembre à 9h

Seriez-vous capable de passer ou de repasser votre certificat d'études ? Le cercle laïc d'Escaudain vous propose de répondre à cette question en une matinée. Pour prendre des forces avant de plancher, un petit-déjeuner vous sera offert. Un repas est proposé à l'issue de l'épreuve. Participation : 6 €.

Inscriptions sur place au foyer Jacques-Brel ou : 03.27.31.96.01.

RÉUNIONS "COMPOSTAGE" À BRILLON

ET À SARS-ET-ROSIÈRES

"Le compostage toute l'année"

Même en hiver, vive le compost ! Voici les prochaines dates pour tour savoir sur le compostage : le 30/11 à 18h30, salle des fêtes de Brillon et le 03/12 à 18h30, mairie de Sars-et-Rosières.

Renseignements (Boréal) : 03.27.43.92.93.

Coups de cœur des médiathèques

À LIEU-SAINT-AMAND

• Album/documentaire POURQUOI TU PLEURES ?

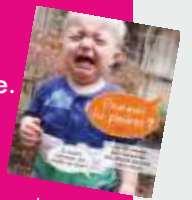
Les 150 raisons pour lesquelles vos enfants pleurent... sans raison

de Greg Pembroke.

Larousse.

2015

Classé dans les albums, ce livre séduira plus particulièrement les parents. Chaque double page évoque une raison, souvent absurde ou disproportionnée, pour laquelle un enfant pleure : il voulait ramasser une crotte de chien, manger l'éponge de la cuisine, dormir dans la baignoire, le repas n'a pas été servi assez vite... Un livre de pleurs qui vous fera sourire.



• Roman

UNE JEUNE FILLE AUX CHEVEUX BLANCS.

de Fanny Chesnel.

2011.

Caroline est une jeune retraitée sexagénaire. Mariée, des enfants, elle pense savourer cette nouvelle liberté et se consacrer à sa famille et à elle-même. Pour son anniversaire, elle reçoit un cadeau empoisonné : une inscription à un club pour seniors. Mais Caroline décidera de suivre sa voie... Une comédie de mœurs décrite avec justesse et humour. Désopilant.



• Documentaire

LE CHARME DISCRET DE L'INTESTIN : TOUT SUR UN ORGANE MAL AIMÉ de Giulia Enders.

Acte Sud. 2015.

L'auteure, médecin, rend compte des dernières découvertes sur un organe mal connu. Elle explique son rôle dans des problèmes tels que le surpoids, la dépression, la maladie de Parkinson, les allergies, etc. Une étude plus ou moins romancée dans le style et accompagnée d'illustrations assez graphiques. Si au début, Giulia Enders aborde son sujet de façon assez humoristique, la fin est plus scientifique. Très instructif.



www.mediatheques-porteduhainaut.fr

16
déc.
à 14h

Conférence à Montagne-du-Nord

"ATELIER ENP"

"Sécurité et conseils sur les réseaux sociaux" Paramétrer ou supprimer un compte sur les réseaux sociaux, faire un signalement... Cette conférence vous donnera les clés pour améliorer la sécurité de vos enfants. Gratuit.

Sur inscription : 03.27.48.32.88.

19
déc.
à 11h

Spectacle de marionnettes à Lieu-Saint-Amand

"LE NOËL DE DOUDOU"

Un chiffon dont on ne peut se séparer : le doudou ! Puis un catalogue de jouets, une lettre au Père-Noël... Il y a des signes qui ne trompent pas : Noël en est un !

Infos médiathèque : 03.27.09.12.64.

23
déc.
à 15h

Spectacle musical à Denain

"LA REINE DES NEIGES"

Dame Nature doit laisser place au printemps mais le Maître des Glaces en a décidé autrement. Sa nièce, Ève, qui deviendra Reine des Neiges en épousant Éden, le printemps, va s'opposer à son oncle. Une aventure drôle, festive et parsemée d'embûches.

Réservations : 03.27.21.32.24.



les Patinoires de Noël

du 12 décembre 2015
au 10 janvier 2016

à Denain

Théâtre de verdure

à Lieu-Saint-Amand

Rue d'Avesnes-le-Sec

à Saint-Amand-les-Eaux

Grand'Place

à Trith-Saint-Léger

Place de la Résistance



Infos : 03.27.09.97.57

Tarif : 1€ la demi-heure (entrée + location des patins)
Port de gants obligatoire - Horaires en semaine : de 16h30 à 19h
Les week-ends, les mercredis, les vacances scolaires et les jours fériés : de 14h à 19h